

« A la découverte de Sciences Po Saint Germain en Laye »

À destination des classes de 4^{ème} et 3^{ème}

Année scolaire 2017/ 2018

Public cible

Le projet est destiné à une cohorte de 15 élèves maximum de classes de 4^{ème} et/ou 3^{ème} du collège.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les collégiens à l'enseignement supérieur et de renforcer leurs ambitions.
- Présenter les études en Sciences Politiques, l'IEP et de son site dans un moment d'échange convivial (visite, jeu de piste...).
- Favoriser le questionnement, le travail en groupe et la prise de parole en public.

Déroulé de l'action

- En amont de la journée de découverte, les équipes et leurs élèves travaillent sous la forme de leur choix, un ou plusieurs aspects à exposer (historique, social, culturel, personnel...), sur la thématique « **Présentation interactive de ma ville** ».
- La journée à l'IEP s'organise en 2 temps :
 - une matinée d'échanges et de découverte à Science Po
 - une après- midi de présentation devant un jury des collèges en lice

Déroulé détaillé

En matinée, accueil des équipes et de leurs élèves par la direction de l'IEP (échanges) : visite du site et participation des collégiens à un café philosophiques animé par des étudiants de Sciences Po.

La matinée se clôturera par un pique-nique offert par l'IEP (en cas de mauvais temps, le repas se déroulera dans une salle dédiée).

L'après-midi, présentation des travaux des collégiens autour de la thématique « présentation interactive de ma ville », après un mot d'accueil d'un élu du Conseil départemental, le jury assistera à l'ensemble des présentations des collégiens. Il commentera l'ensemble des productions et remettra un prix spécial du jury. Cependant, l'ensemble des collégiens sera récompensé pour leur investissement et leur engagement dans cette démarche.

Jury et critère d'évaluation

- Présidé par un élu du Conseil départemental, le jury est composé de membres du service du Conseil départemental, d'étudiants et un membre de l'équipe pédagogique de l'I.E.P.
- Seront particulièrement appréciés :
 - l'originalité de la présentation
 - la qualité esthétique
 - le caractère collectif de la préparation et de la présentation
 - le respect du temps maximum de 20 mn

Engagement mutuel

Durant tout le déroulé de l'action, le Conseil départemental assure le lien entre le collège et l'IEP. Le Conseil départemental prendra en charge les frais afférents aux transports et l'organisation de la restauration des élèves le jour de la manifestation.

De son côté, le collège **désignera un référent de l'action. Il s'engage à :**

- Etre présent à la réunion de lancement du projet, en présence de l'équipe pédagogique de l'IEP et des 2 autres collèges retenus
- Respecter le calendrier prévisionnel
- Mettre en place l'intégralité du projet et soutenir une présentation le jour de la manifestation (le jeudi 5 avril ou le jeudi 17 mai 2018)
- Retourner au Conseil départemental l'ensemble des questionnaires et bilans d'évaluation complétés par les élèves et les membres de l'équipe éducative investis dans le projet.

Calendrier prévisionnel

1. Date limite de candidature : **30 septembre 2017**
2. **Octobre 2017** : participation obligatoire du référent-collège à la réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental (**date des manifestations : jeudi 5 avril 2017 et jeudi 17 mai**) et communication en direction des familles pour les informer de l'action.
3. Démarrage du projet en novembre 2017 : de novembre 2017 à avril 2018, préparation de la présentation par les équipes pédagogiques et leurs élèves, visites des étudiants au sein des collèges.